



LES ARCHIVES NATIONALES SIMPLIFIENT L'ACCÈS À LA NUMÉRISATION

ENJEUX



Équiper un des sites des Archives nationales d'un scanner capable de :

- Gérer correctement d'importants registres de plusieurs centaines de pages sans abîmer les reliures
- Capturer les reliefs des parchemins et des sceaux
- Restituer les documents numérisés au format TIFF
- Gérer une large gamme de formats (du registre A4 au plan A1)
- Préserver des documents fragiles

BÉNÉFICES



La solution retenue a permis de :

- Réduire les délais de traitement des demandes de numérisation complexes
- Obtenir des numérisations de qualité sans endommager les originaux
- Diminuer les coûts des reproductions
- Simplifier le processus de gestion des demandes

SOLUTIONS



Mise en place d'un scanner de livres pour formats A1

- Scanner SupraScan Quartz A1 HD 600 dpi de i2S
- Installation et formation par Spigraph



Chargée de centraliser les archives de la nation et d'assurer leur libre accès aux citoyens depuis plus de 200 ans, les Archives nationales collectent, classent et conservent des documents vieux, pour certains, de plusieurs siècles. Parmi ses missions, la communication est probablement un des principes les plus fondamentaux de cette institution. Elle trouve en effet racine dans la proclamation "la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration", inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Très tôt, les Archives nationales ont donc prévu des salles de lecture pour donner accès aux documents dont elle a la charge. Progrès technologique aidant, il est aujourd'hui possible de demander des photocopies ou une numérisation, le recours aux archives intervenant dans de nombreuses situations telles que la justification des droits des personnes, la documentation de la recherche scientifique ou encore des amateurs d'histoire et de généalogie. Afin d'améliorer la qualité des reproductions mais aussi d'optimiser le processus, les Archives nationales ont fait l'acquisition d'un nouveau scanner pour son site parisien, le SupraScan Quartz A1 600 dpi HD fabriqué par la société française i2s, solution préconisée et mise en œuvre par Spigraph.

PRÉSERVER LES ORIGINAUX ET OPTIMISER LA QUALITÉ

Le site parisien des Archives nationales comprend deux bâtiments séparés par environ 300 mètres et reliés par des souterrains. L'ancien scanner était situé dans la bibliothèque alors que la majorité des demandes de numérisations sont traitées par le site des consultations. Il fallait donc souvent parcourir les souterrains avec des documents précieux et délicats, ce qui n'était ni pratique ni très indiqué pour la préservation des archives. Décision a donc été prise d'équiper le site des consultations d'un scanner adapté au type de documents gérés.

La rapidité de numérisation n'était pas vraiment un critère déterminant pour l'institution, le site des consultations n'effectuant en moyenne qu'une dizaine de captures par jour. La gestion des documents, en revanche, était fondamentale. Beaucoup de documents traités par les Archives nationales sont en effet des registres lourds aux reliures fragiles, des parchemins anciens ou encore des plans aux dimensions dépassant le traditionnel format A4. Ils sont conservés selon des procédés techniques pointus dans des locaux spécifiquement équipés pour la préservation du papier. La numérisation implique donc une manipulation précautionneuse avec un minimum d'interférences avec des éclairages trop puissants ou des sources de chaleur, entre autres. Dans cette perspective, les Archives nationales ont opté pour un modèle de scanner conçu pour favoriser la protection des originaux et délivrer des reproductions de qualité.

Le porte-livre du SupraScan Quartz A1 600 dpi HD a tout particulièrement attiré l'attention de l'institution. Motorisé, il dispose d'un système d'ouverture selon différents angles : 100, 120 ou 140° pour numériser les ouvrages sans les "aplatir". Il permet ainsi de ménager les reliures et d'obtenir des numérisations de qualité, sans l'inévitable déformation des scanners classiques. Un système d'éclairage additionnel, spécialement conçu pour minimiser le contact avec les documents, complète le processus de préservation des originaux. Parallèlement, il optimise la qualité des reliefs, caractéristique particulièrement adaptée à la numérisation des parchemins plaqués de sceaux, conservés par les Archives nationales.

RÉDUCTION DES COÛTS ET DES DÉLAIS

Auparavant, les agents des Archives nationales devaient faire appel à des photographes pour toutes les demandes de copies ne pouvant être gérées par l'ancien scanner, soit parce que le système à plat ne pouvait être envisagé, soit parce que le format demandé ou la taille du document dépassait ses capacités. Les Archives nationales recevaient en effet des demandes de copie au format TIFF qu'elles ne pouvaient traiter avec l'ancien scanner, limité au format JPEG, ou encore de plans qui devaient être numérisés en plusieurs fois. Dans tous les cas de figure, le processus était long et coûteux pour le demandeur de la copie. Aujourd'hui, les agents sont beaucoup plus réactifs et traitent quasiment toutes les demandes à l'aide du nouveau scanner, le format A1 offrant beaucoup plus de possibilités. En moyenne, là où il fallait auparavant un mois pour traiter les demandes complexes, les Archives nationales ne mettent plus qu'un jour. Simples à appréhender, les fonctionnalités du logiciel contribuent aussi à cette réussite. Les déformations liées aux numérisations d'ouvrages sont automatiquement corrigées, les images sont redressées et les retouches plus classiques s'effectuent très facilement.

À PROPOS DES ARCHIVES NATIONALES

Administration créée durant la révolution en 1790, les Archives nationales devaient à l'origine assurer la conservation des documents produits par les nouvelles administrations, regrouper les fonds des administrations d'Ancien Régime, prendre en charge les archives saisies comme biens nationaux (Église, Noblesse, etc.). Aujourd'hui, son rôle est toujours de centraliser les archives de la nation et d'assurer leur libre accès aux

citoyens. Répartie sur trois sites, Paris, Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine, l'institution conserve plus de 300 km d'archives et a communiqué 122 664 documents durant l'année 2012.

www.archivesnationales.culture.gouv.fr